



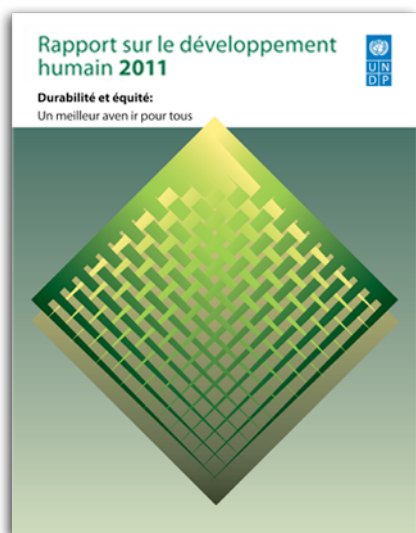
Au service
des peuples
et des nations.

**Contacts du Programme
des Nations Unies pour
le développement :**

New York
M. William Orme
Tél : +1 212 906 6763
Portable : +1 917 607 1026
william.orme@undp.org
Mlle. Carolina Azevedo
Tél : +1 212 906 6127
Portable : +1 917 213 0617
carolina.azevedo@undp.org
Mlle. Botagoz Abdreyeva
Tél : +1 212 906 3690
botagoz.abdreyeva@undp.org
Bangkok
Mlle. Cherie Hart
Tél : +662 288 304 9100 x-2133
Portable : +66 8 1 918 1564
cherie.hart@undp.org
Genève et Paris
M. Adam Rogers
Tél : +41 22 9178541
Portable : +41 798490679
adam.rogers@undp.org
Bruxelles
M. Laurent Standaert
Tél : +32 2 504 90 50
Cell : +32 485 16 68 38
laurent.standaert@undp.org
Oslo
M. Trygve Olfarnes
Portable : +47 94 15 6028
Tél : +47 22 12 1613
trygve.olfarnes@undp.org
Copenhague
Mlle. Mette Fjalland
Tél : +45 3546 7154
Portable : +45 5183 6228
mette.fjalland@undp.org
Stockholm
Mlle. Monica Lorensso
Tél : +46 (0)8 545 232 50
Portable : +46 (0) 768 83 96 56
monica.lorensson@undp.org
Tokyo
M. Toshiya Nishigori
Tél : +81 3 5467 4875
Portable : +81 90 7200 3295
toshiya.nishigori@undp.org
New Delhi
Mme. Surekha Subarwal
Tél : + 91 11 46532346
Portable : +91 98 10153924
surekha.subarwal@undp.org
Johannesburg
Mme Maureen Munde
Tél : +27 11 6035513
Portable : +27 716718734
maureen.munde@undp.org
Dakar
Mme Maimouna Mills
Tél : +221 33 869 0653
Portable : +221 77 529 12 98
maimouna.mills@undp.org
Le Caire
M. Noeman Al-Sayyad
Tél : + 20 2 27 70 22 42
Portable : + 20 10 181 187 6
noeman.alsayyad@undp.org
Bratislava
M. Zoran Stevanovic
Tél : +421 2 59337428
Portable : +421 908 729 846
zoran.stevanovic@undp.org
Panama
M. Pablo Basz
Tél : +507 305 4864
Portable : +507 6674 2224
pablo.basz@undp.org
Washington
Mlle. Sarah Jackson-Han
Tél : +1 202 331 9130
Portable : +1 202 674 7442
sarah.jackson-han@undp.org

Le progrès en Afrique dépend de la lutte contre le changement climatique et les inégalités, d'après le Rapport sur le développement humain

Copenhague, le 2 novembre 2011 – Les progrès constants accomplis par les pays d'Afrique sub-saharienne en matière de développement humain risquent de stagner, voire de s'inverser, si des mesures audacieuses ne sont pas prises pour réduire les risques environnementaux et les inégalités au sein de la région et à l'échelle planétaire, prévient le Rapport 2011 sur le développement humain, présenté aujourd'hui par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).



Le Rapport, intitulé « *Durabilité et équité : un meilleur avenir pour tous* », souligne que, au regard des tendances actuelles, les inégalités et la dégradation de l'environnement entraveront les progrès en Afrique et dans le reste du monde.

La projection des dernières tendances positives en matière de développement humain régional d'ici 2050 montre qu'en Afrique sub-saharienne, l'Indice de développement humain (IDH) moyen – une mesure composite de la santé, l'éducation et du revenu établie aux fins du Rapport – pourrait augmenter de 44 pour cent.

Cette progression, la plus importante du monde, toutes régions confondues, situerait la majeure partie du continent africain aux niveaux de développement humain moyens ou élevés actuels.

Le Rapport met cependant en garde contre le fait que les « enjeux environnementaux » de plus en plus probables, dont l'aggravation de la pollution de l'eau et de l'air et des effets du changement climatique, sont susceptibles de réduire de 12 pour cent la croissance de l'IDH dans la région d'ici la moitié du XXI^e siècle. Un scénario de « catastrophe écologique » plus pessimiste, envisagé dans le Rapport, conclut au ralentissement du progrès, voire à l'inversement de la tendance, d'ici 2050.

Dans l'avant-propos, Helen Clark, Administrateur du PNUD, déclare que « des études prévisionnelles suggèrent que l'échec persistant des tentatives de réduction des risques environnementaux graves et l'aggravation des inégalités sociales pourraient ralentir plusieurs décennies de progrès continus au sein de la majorité pauvre de la population mondiale ».

En Afrique sub-saharienne – la région où les inégalités mesurées par l'IDH sont les plus importantes – les pauvres, notamment les femmes, continueront d'être les plus exposés à de

tels risques. En effet, leurs moyens d'existence sont axés sur les ressources naturelles, ils sont confrontés aux risques environnementaux – dont la pollution de l'eau et de l'air et un assainissement insuffisant – et sont plus susceptibles d'être affectés par les phénomènes météorologiques extrêmes.

D'après le Rapport, l'évolution des conditions environnementales risque de limiter l'accès aux sources d'énergie vitales. Actuellement, plus de 90 pour cent de la population pauvre de l'Afrique n'a pas accès aux combustibles de cuisson modernes, plus de 85 pour cent a un accès limité ou nul à un système d'assainissement amélioré et plus de 60 pour cent est privé d'électricité.

Le changement climatique peut également affecter la production agricole dans une région déjà en situation de précarité alimentaire. Ainsi, les projections sur l'impact du changement environnemental suggèrent que la production de maïs et de blé en Afrique australe chutera d'ici 2030.

Alors que la communauté mondiale se prépare pour la Conférence historique des Nations Unies sur le développement durable qui se tiendra en juin 2012 à Rio de Janeiro (Brésil), le Rapport préconise que la durabilité soit abordée comme une question de justice sociale élémentaire pour le bienfait des générations présentes et futures.

Il plaide pour l'augmentation des ressources mondiales consacrées à la lutte contre les menaces environnementales mondiales et au renforcement de la représentation des pays et des groupes défavorisés dans l'accès aux financements.

Le Rapport est ainsi favorable à la mise en œuvre d'une initiative soutenue par l'ONU visant à fournir de l'électricité à 1,5 milliards de personnes qui en sont privées – 45 pour cent d'entre elles vivent en Afrique – en exploitant le vaste potentiel des sources d'énergie renouvelables (solaire et éolienne, entre autres). Le financement de cette initiative représente un investissement d'environ un huitième des subventions actuelles aux combustibles fossiles.

Le Rapport appelle en outre les pays à financer plus d'initiatives visant un développement à faibles émissions de carbone et de mesures favorables à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ses bouleversements. Il plaide également pour la mise en place d'un impôt international sur les devises, qui pourrait rapporter chaque année 40 milliards USD ou plus, moyennant un prélèvement de seulement 0,005 pour cent sur les opérations commerciales en devises.

À l'échelle nationale, des mesures doivent être adoptées pour autonomiser les personnes les plus touchées par la dégradation environnementale et climatique et pour satisfaire leurs besoins. Les auteurs du Rapport estiment qu'une participation publique plus vaste, notamment des femmes, aux prises de décisions à l'échelle locale et nationale contribuerait de manière décisive à réduire les inégalités et les risques environnementaux.

L'Afrique sub-saharienne a pris des mesures encourageantes pour promouvoir la participation locale et nationale aux prises de décisions. Elle obtient d'ailleurs de meilleurs résultats (19,8 pour cent) que la plupart des régions (17,7 pour cent) en termes de proportion de femmes parlementaires.

Indice de développement humain

Le Rapport signale que l'Afrique sub-saharienne est la région du monde ayant enregistré la plus forte progression moyenne en termes d'IDH au cours des dix dernières années. De 1970 à 2010, les pays situés dans le quart inférieur du classement – la majorité d'entre eux sont africains – ont vu leur IDH global croître de 82 pour cent, soit deux fois plus que la moyenne mondiale.

De nombreuses améliorations significatives sont à signaler à l'échelle nationale. La pauvreté extrême a reculé au Kenya (# 143) et au Nigéria (# 156), en partie grâce à l'amélioration de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement, de la santé, entre autres aspects du niveau de vie.

Le Kenya a su allier les méthodes de financement créatives et les subventions publiques pour approvisionner les ménages pauvres en eau courante. Maurice affiche l'IDH le plus élevé de l'Afrique sub-saharienne (# 77), devant le Gabon (# 106), le Botswana (# 118), la Namibie (# 120) et l'Afrique du Sud (# 123).

Mais, sur les 187 nations et territoires couverts par le Rapport 2011, les 10 pays affichant l'IDH le plus faible se trouvent en Afrique sub-saharienne.

* * *

À PROPOS DE CE RAPPORT : Le Rapport annuel sur le développement humain est une publication indépendante du Programme des Nations Unies pour le développement. Pour télécharger gratuitement le Rapport sur le développement humain 2011, disponible dans 10 langues, ainsi que des documents de référence sur les indices et les implications régionales spécifiques, consultez le site : <http://hdr.undp.org/fr/>.

À PROPOS DU PNUD : Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Plus d'informations sur le site : <http://www.beta.undp.org/undp/fr/home.html>.